



# Les brèves du CSE de la ZP Sud Est

## CSE du 31 Août 2021

Deux sujets à l'ordre du jour de ce CSE du mois d'Août : Une information sur le déménagement du siège de la DZP SE et la nomination d'un médecin du travail.



Néanmoins, l'UNSA-Ferroviaire a souhaité revenir sur un dossier dimensionnant : Maintenir Demain, pour lequel le CSE a commandité une expertise.

L'UNSA-Ferroviaire consciente des impacts de ce projet s'est prononcée contre depuis sa première présentation au CSE Central Réseau.

L'entreprise va malgré tout mettre en place cette réorganisation sur IPT Alpes sans avoir mesuré l'ampleur des dommages sur l'Humain, la Sécurité et la Production et cela dans un temps très (trop) court (1 an).

L'UNSA-Ferroviaire dénonce :

- L'absence de concertation au plus près de la production.
- Le trop peu de communication sur le projet.
- Le délai de préparation insuffisant de cette réorganisation.
- Le manque de réalisme concernant les outils digitaux qui sont un des piliers de cette évolution selon l'entreprise.
- .....

L'UNSA-Ferroviaire après avoir écouté les agents des UP Maintenance (sièges, secteurs et équipes) concernées fait des propositions afin de limiter les conséquences néfastes de ce projet.

L'UNSA-Ferroviaire demande :

- Le report de la mise en application afin de permettre une meilleure concertation de tous les agents.
- Une localisation plus centrale des sièges d'UTM.
- La création d'antennes, comme prévue au début du projet, composées d'agents de chaque groupe et de chaque spécialité.
- Une réelle étude des nouveaux parcours d'astreinte et de leurs conséquences.
- .....



# DZP Sud Est

AH ZUT! J'AI OUBLIÉ  
QUEQUES "BRAS"  
POUR M'AIDER!...



L'UNSA-Ferroviaire a questionné l'entreprise sur l'information du projet de déménagement du siège de la DZP à l'ordre du jour de ce CSE. Laquelle prévoit le changement de LPA des agents du siège de la ZP Sud-Est (bâtiment Anthémis) vers le 7<sup>e</sup> étage du bâtiment Dauphiné, pour fin du second semestre 2022.

Ce changement de LPA arrive avec la mise en place du Flex office, que l'on voit se propager sur les directions de la SA RESEAU. Nous nous questionnons un tel déploiement car nous pensons qu'il n'y pas assez de retours d'expérience. Tout comme l'arrivée de l'open-space, la mise en place du Flex office arrive prématurément et sans prendre en compte les contraintes notamment de confidentialité liée aux missions des agents du siège alors que la crise sanitaire n'est pas encore terminée.

Même si nous pouvons comprendre la nécessité pour l'entreprise de faire des économies sur le nombre de mètres carrés loués, que la démocratisation du télétravail induit des besoins moindres de surface au sol, le dimensionnement des espaces de travail doit être à la hauteur des besoins des agents car cela peut jouer sur la qualité du travail rendu. Il ne faudrait pas avoir une vision économique court-termiste.

La majorité des questionnements des agents concernés a été abordé en séance par la délégation sans obtenir de réponse malheureusement. Néanmoins, l'Entreprise a accepté d'organiser un sondage auprès de agents afin de connaître leurs desideratas. L'UNSA-Ferroviaire espère que ce sondage ne sera pas qu'un écran de fumée et que les interrogations des agents trouveront des réponses.

Afin de porter les réclamations légitimes des agents et d'échanger sur les RPS, l'UNSA-Ferroviaire rencontrera l'Entreprise dans les prochaines semaines.

Néanmoins, nous remarquons qu'effectivement les collègues seront plus près de la gare de Lyon Part-Dieu, ce qui pour la plupart d'entre eux sera un plus en diminuant les temps d'acheminement.

De plus, l'UNSA-Ferroviaire se félicite que suite à notre dernière DCI concernant l'éligibilité des agents du siège de la DZP aux Titres Restaurants, ce changement de LPA leur permettra enfin d'y avoir droit.

**Prochain CSE prévu le 23 septembre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.**





# DZP Sud Est



Extrait de notre déclaration liminaire au sujet du PASS Sanitaire :

« Concernant l'épidémie de Covid19, l'UNSA-Ferroviaire voudrait aujourd'hui attirer votre attention sur 2 points.

Le premier concerne la vaccination. Sans rentrer dans le débat et le déballage des arguments des différents camps, nous vous rappelons que nos collègues, comme chacun de nos concitoyens d'ailleurs, ont pu entendre les arguments en faveur et en défaveur de la vaccination par les vaccins actuellement disponibles. Ils ont eu tout le temps de prendre tous les renseignements nécessaires auprès des différents professionnels de santé ou des médias, afin de pouvoir se faire un avis éclairé sur la question en fonction de leur croyance, de leur santé personnelle et de leur balance bénéfices/risques propre.

En tant que syndicat respectueux des pensées de chacun, nous demandons à l'entreprise de continuer de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre aux agents qui en feraient la demande de se faire vacciner dans les plus brefs délais. Nous demandons aussi à l'entreprise d'arrêter les appels répétés à la vaccination. N'étant ni médecin, ni pharmacien, ni une firme pharmaceutique, ni une société d'assurance ou de santé publique, l'entreprise n'a aucune prérogative pour faire de la publicité en faveur de la vaccination et nos collègues réticents à la vaccination supportent de moins en moins cette pression et ces critiques concernant leur décision. Pour ou contre la vaccination, cela doit rester un choix personnel, dans le respect de son corps, de ses convictions et ses valeurs propres et nous demandons à l'entreprise de respecter les choix de ses agents.

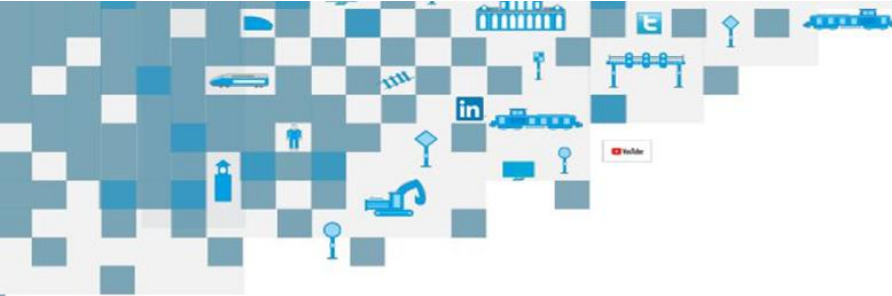
Le second point concerne le PASS Sanitaire dans les trains.

L'UNSA-Ferroviaire dénonce une mesure d'une logique désastreuse. Comment justifier qu'un voyageur ne puisse pas voyager 30 min en TGV, mais puisse faire le même trajet en 1h30 en TER ? Qu'il ne puisse pas faire 80km en TGV mais 150 en TER sans être inquiété ?

Mieux encore, que rien ne lui interdise de traverser tout le pays du moment que c'est en TER ?

Et puis ne parlons pas de l'hérésie du libre accès aux métros et RER. C'est pourtant bien connu, les gestes barrières, la distanciation sociale notamment, sont parfaitement suivis dans les métros et les RER.

Enfin, selon le "Temps Réel n°63 du 6 août 2021, que dire du fait que dans les trains où il est réclamé, on contrôle le PASS Sanitaire, le nom auquel il a été édité et sa concordance avec le nom sur le titre de transport sans vérifier l'identité de la personne qui présente tous ces documents ? La liste des incohérences est longue et hélas, c'est encore la SNCF qui va en pâtir. C'est l'entreprise qui doit contrôler, c'est l'entreprise qui doit supporter les retards induits par ces contrôles, encore l'entreprise qui remboursera les billets achetés avant la loi par les passagers qui ne peuvent présenter de PASS Sanitaire, ce sont ses agents qui ont l'obligation de se faire vacciner pour continuer à travailler, ce sont des cheminots qui vont devoir prendre le risque de subir l'agacement et parfois la violence des voyageurs excédés... Ce PASS serait logique et efficace, nous pourrions encore tenter de le défendre mais ce n'est pas le cas. La seule chose que nous pouvons faire, c'est nous interroger sur comment une telle mesure a pu être réfléchi et mise en place, et surtout pendant combien de temps les cheminots devront en supporter les impacts. »



# Votre délégation UNSA Ferroviaire au CSE de la DZP SE

BUZIO Lionel	<a href="mailto:buzio.l@unsa-ferroviaire.org">buzio.l@unsa-ferroviaire.org</a>	07 67 36 64 86 EIC ALPES	BELLORGET Jean-Yves	<a href="mailto:bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org">bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org</a>	06 01 28 11 38 EIC BFC
VIVIER Marie-Laure	<a href="mailto:vivier.ml@unsa-ferroviaire.org">vivier.ml@unsa-ferroviaire.org</a>	EIC ALPES	CHARBONNIER Sébastien	<a href="mailto:charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org">charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org</a>	06 78 72 16 39 EISE Lyon
COULON Patrice	<a href="mailto:coulon.p@unsa-ferroviaire.org">coulon.p@unsa-ferroviaire.org</a>	06 13 04 87 45 EIC LR	CROS Delphine	<a href="mailto:cros.d@unsa-ferroviaire.org">cros.d@unsa-ferroviaire.org</a>	06 64 76 81 39 EIC LR
GAMELA Cindy	<a href="mailto:gamela.c@unsa-ferroviaire.org">gamela.c@unsa-ferroviaire.org</a>	EIC Auvergne	MURATI Jean-David	<a href="mailto:murati.jd@unsa-ferroviaire.org">murati.jd@unsa-ferroviaire.org</a>	06 14 88 70 34 EIC PACA
RAJKOWSKI Jean-Marcel	<a href="mailto:rajkowski.im@unsa-ferroviaire.org">rajkowski.im@unsa-ferroviaire.org</a>	Supply Chain Lyon	BELLIERES Éric	<a href="mailto:eric.bellieres@reseau.sncf.fr">eric.bellieres@reseau.sncf.fr</a>	Infrapole Auvergne
<b>UNSA-FERROVIAIRE – CSE ZP SUD EST</b>			SAUGUES Yoann	<a href="mailto:sauques.y@unsa-ferroviaire.org">sauques.y@unsa-ferroviaire.org</a>	06 20 78 10 38 (RS) EIC RA

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions : [cse.zpse@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.zpse@unsa-ferroviaire.org)



PV des réunions CSE de la DZP SE :  
<https://sncf.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx>

## INFORMATIONS PRATIQUES